

LIGUE BELGE FRANCOPHONE D'ATHLETISME
FORMULAIRE DE RECLAMATION - JURY D'APPEL

meeting concerné:

Lieu et date:

Réclamation introduite de la part de:

Partie du meeting concernée:

Raisons évoquées de la contestation:

L'appui de la plainte est renvoyée aux suivants articles des règlements sportifs de la ligue.

Nom et fonction du plaignant:

Signature:

Le formulaire de réclamation/Jury d'Appel doit être remis dûment complété, 30 minutes après l'annonce officielle de la décision du Juge arbitre.

L'appel doit être contresigné par l'athlète concerné ou par celui ou celle qui le ou la représente.

Conformément à l'article 146 des Règlements sportifs, une garantie de 12,50 € doit être acquittée en même temps que le dépôt de la plainte.

voir verso ►

